



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000504484

Discipline : L8012 - Economie Gestion Comptable (L8012)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0690132U

Nom de l'établissement : Lycée général et technologique Pierre Brossolette

Commune : VILLEURBANNE

Adresse : 1 esplanade Agnès Varda 69100 VILLEURBANNE

Courriel : ce.0690132U@ac-lyon.fr

Description générale du poste

L'essentiel des enseignements sont en BTS CG sur les domaines technologiques et professionnels inhérents à ce BTS et des enseignements en pré-baccalauréat (Série STMG) pourront, éventuellement, être dispensés.

Missions

Le professeur devra être en capacité à enseigner les matières professionnelles en BTS CG (comptabilité, écritures d'inventaire, fiscalité, gestion sociale, analyse et prévision de l'activité, analyse de la situation financière, fiabilisation de l'information comptable et SIC), mais également toutes les disciplines relevant du champ des enseignements non spécifiques de l'économie gestion en pré et post bac (SDG, Droit économie, MSGN, CEJM).
Le professeur pourra être amené à effectuer dans le cadre de son service en BTS toute activité en lien avec des projets de l'établissement ; l'orientation (ex : parcoursup, orientation post-BTS), la valorisation du BTS en interne et externe.
Il pourra, également, être sollicité pour des actions au niveau pré-bac et /ou en interaction pré et post bac.

Compétences requises

Le professeur doit disposer des compétences attendues de tout enseignant d'économie et gestion mais également des compétences spécifiques en comptabilité, en gestion et en finance.

Il doit, également, être en capacité à travailler en équipe en mode collaboratif en présentiel, en distanciel synchrone et asynchrone.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :
JEAN-CHARLES DIRY (jean-charles.diry@ac-lyon.fr)

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur lprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.